

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

En conformité avec les articles L. 2121-10 et L.2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Le Conseil Municipal de la commune de LEZIGNAN LA CÈBE, se réunira :

Le 14 janvier 2022 à 18h30

Salle du conseil

Le Maire,
Rémi BOUYALA



Ordre du jour :

- ✓ Bilan annuel sécurité 2021
- ✓ Approbation du procès-verbal de la séance du 25 novembre 2021
- ✓ Information du conseil sur les décisions municipales prises au titre de l'article 2122-22 du CGCT
 1. Finances : Fonds de concours CAHM
 2. Finances : Décision Modificative N°3
 3. Intercommunalité : Rapport d'activités 2020 de la CAHM
 4. Intercommunalité : Rapport quinquennal sur l'évolution des attributions de compensation
 5. Questions diverses

